



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS) POUDRE À LESSIVE CLASSIK

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identification du produit

Nom du produit : *Poudre à lessive CLASSIK*

Autres moyens d'identification

Code de produit : *B-60000W*

Type de produit : *Poudre*

Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Catégorie d'utilisation : *Poudre à lessive*

Restriction d'utilisation : *Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.*

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur / Fabricant : *Groupe CAM-J Inc.
3750 Place LaFayette Est
Boisbriand, QC, J7H1N6
Tél : 450.430.1550
Fax : 450.430.1561*

Courriel : info@cam-j.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service) : *CENTRE ANTI-POISON : 1-800-463-5060
CANUTEC : +1-613-996-6666 ou *666 (cellulaire)
(24/7)*

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la substance ou du mélange

LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE – Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



GHS07

Mention d'avertissement

: *Attention*

Mentions de danger

: *H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.*

Conseils de prudence

- **Prévention**

: *P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.*

P264 - Se laver les mains, le visage et la peau exposée soigneusement après manipulation.

- **Intervention**

: *P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.*

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

- **Entreposage**

: *Non applicable.*

- **Élimination**

: *Non applicable.*

Autres dangers connus

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation

Substances : *Mélange*
Autres moyens d'identification : *Poudre composée des substances suivantes*

Numéro CAS / autres identifiants uniques / Mélanges

Numéro CAS : *Non applicable*

Ingrédient	% (p/p)	Numéro CAS
<i>Carbonate de sodium</i>	<i>5.0 - 10.0</i>	<i>497-19-8</i>

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux : *Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes.*

Inhalation : *Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Consulter un médecin si des symptômes se développent.*

Contact avec la peau : *En cas générale, le produit n'irrite pas la peau.*

Ingestion : *En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner des petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves.*

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : *Provoque une légère irritation des yeux.*

Inhalation : *Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation du nez, de la gorge et des poumons.*

Contact avec la peau : *Aucun effet important ou danger critique connu*

Ingestion : *Peut causer des irritations de la bouche, la gorge et l'estomac.*

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : *Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : Douleur, larmoiement, rougeur*

Inhalation : *Irritation des voies respiratoires, toux*

Contact avec la peau : *Aucune donnée spécifique.*

Ingestion : *Aucune donnée spécifique.*

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant : *Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.*

Traitements particuliers : *Pas de traitement particulier.*

Protection des sauveteurs : *Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.*

Voir Information toxicologique (section 11)

SECTION 5. MESURE À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

- Agents extincteurs appropriés** : Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, eau pulvérisée, mousse d'alcool.
Agents extincteurs inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit

- Danger d'incendie** : Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.
Produits de décomposition thermique dangereux : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et oxyde/oxydes de métal

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

- Mesures spéciales de protection pour les pompiers** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en absence de formation adéquate.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

SECTION 6. MESURE À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Pour le personnel non affecté aux urgences** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
Intervenants en cas d'urgence : Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Méthodes de confinement** : Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Éviter la formation de poussière. Utiliser un aspirateur avec un filtre HEPA réduira la dispersion de la poussière. Placer le produit déversé dans un contenant à déchets désigné et étiqueté.
Méthodes de nettoyage : S'en débarrasser selon les règlements nationaux et locaux.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Mesures de protection** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter le rejet dans l'environnement. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, utiliser une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le contenant d'origine ou dans un autre contenant de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart des acides. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
Conseils sur l'hygiène générale au travail : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la

boisson. Garder sous clef. Séparer des acides. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Ingrédients dangereux	Valeurs limites d'exposition
<i>Aucune valeur de limite d'exposition connue.</i>	

Mesures de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène	: <i>Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.</i>
Protection yeux/visage	: <i>Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures chimiques.</i>
Protection des mains	: <i>Porter des gants imperméables et résistants aux produits chimiques</i>
Protection de la peau et du corps	: <i>Aucune mesure particulière.</i>
Protection respiratoire	: <i>Les manipulations usuelles ne requièrent pas le port d'équipement de protection respiratoire. Utiliser uniquement dans un endroit bien aéré.</i>

SECTON 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence

État Physique	: <i>Poudre</i>
Couleur	: <i>Blanc</i>
Odeur	: <i>Citron</i>
Seuil olfactif	: <i>Non disponible.</i>
pH 10%	: <i>10.0 - 11.0</i>
Point de fusion	: <i>Non disponible.</i>
Point de congélation	: <i>Non disponible.</i>
Point d'ébullition	: <i>Non disponible.</i>
Point d'éclair	: <i>Non disponible.</i>
Taux d'évaporation	: <i>Non disponible.</i>
Inflammabilité (solides et gaz)	: <i>Non applicable.</i>
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	: <i>Non disponible.</i>
Tension de vapeur	: <i>Non disponible.</i>
Densité de vapeur	: <i>Non disponible.</i>
Densité relative (g/cm³)	: <i>1.330 - 1.430</i>
Solubilité	: <i>Facilement soluble dans l'eau froide et l'eau chaude</i>
Coefficient de partage noctanol/eau	: <i>Non disponible.</i>
Température d'auto-inflammation	: <i>Non disponible.</i>
Température de décomposition	: <i>Non disponible.</i>
Viscosité	: <i>Non disponible.</i>

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non déterminé.

Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

Réactions aux acides

Conditions à éviter

Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles

Aucune donnée spécifique.

Produits de décompositions dangereux

En cas de décomposition: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et oxyde/oxydes de métal

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Il n'existe aucune donnée disponible.

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultats	Espèces	Exposition
Carbonate de sodium	Oral	DL50	Rat

Sensibilisation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Mutagénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP	ACGIH	EPA	NIOSH
Carbonate de sodium	-	-	-	-	-	

Toxicité pour la reproduction

Il n'existe aucune donnée disponible.

Tératogénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Il n'existe aucune donnée disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Il n'existe aucune donnée disponible.

Renseignements sur les voies d'exposition probables

: Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : *Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : Douleur, larmoiement, rougeur*

Inhalation

: Irritation des voies respiratoires, toux

Contact avec la peau

: Aucune donnée spécifique.

Ingestion

: Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

- Effets immédiats possibles : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets différés possibles : Aucun effet important ou danger critique connu.

Exposition de longue durée

- Effets immédiats possibles : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets différés possibles : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels sur la santé

- Généralités : Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Il n'existe aucune donnée disponible.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Carbonate de sodium	Aiguë CL50 265-565mg/L (aquatique)	Daphnie – Crustacés	96 heures

Persistance et dégradation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

- Coefficient de répartition sol/eau (KOC) : Il n'existe aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

Aucun effet important ou danger critique connu.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

- Méthodes de traitement des déchets : L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. Ne pas déverser dans les égouts, les eaux de surface ou sur le sol.
Emballages contaminés : Seul l'emballage vide peut être recyclé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Classification pour le TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé		

Désignation officielle de transport de l'ONU	<i>Non réglementé</i>
Classe de danger relative au transport	<i>Non réglementé</i>
Groupe d'emballage	<i>Non réglementé</i>
Dangers environnementaux	<i>Non applicable</i>
Autres informations	<i>Non applicable</i>

Protections spéciales pour l'utilisateur

Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des contenants qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Listes canadiennes

INRP canadien	: Aucun des composants n'est répertorié.
Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)	: Aucun des composants n'est répertorié.
Inventaire du Canada	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Historique

Date d'édition	: 03/28/2018
Version	: 1
Élaborée par	: Groupe CAM-J inc.
Légende des abréviations	: ETA = Estimation de la toxicité aiguë FBC = Facteur de bioconcentration SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques IATA = Association internationale du transport aérien CVI = conteneurs en vrac intermédiaires code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses LogKoe = coefficient de partage octanol/eau NU = Nations Unies RPD = Règlement sur les produits dangereux

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.